



Paris, le 12 mars 2014

Les élections municipales, un moment privilégié pour la politique familiale

La question familiale, est depuis 2012, devenue une préoccupation majeure des français et des françaises.

Jamais l'histoire de notre pays, n'avait connu une remise en question aussi importante de sa politique familiale : loi Taubira, baisse de la prestation d'accueil du jeune enfant, abaissement du plafond du quotient familial, diminution de la prime de naissance au deuxième enfant, suppression de la réduction d'impôts pour les frais de scolarité, initiatives du gouvernement en vue d'installer le *gender* en France et de supprimer le quotient conjugal.

La société française a manifesté, tout au long de l'année 2013, l'inquiétude s'amplifiant au fil des mois.

Si nous pouvons comprendre que l'économie de notre pays nécessite des réductions dans les dépenses de l'état et des collectivités territoriales, si nous pouvons comprendre qu'il faut réduire le coût du travail (le prix du travail est élevé dans notre pays car notre protection sociale est forte) pour permettre aux entreprises d'être plus compétitives, doit on pour autant restreindre, voire supprimer la politique familiale dont l'efficacité en France n'est plus à prouver ? Est-ce que la politique familiale doit être la seule à supporter ces économies ? Enviée par le monde entier, elle est notamment un facteur de régulation économique qui a permis à de nombreuses familles de passer le cap difficile des crises qui se succèdent.

De tels sujets politiques, avec des enjeux aussi forts, sont rares, et nous pouvons être inquiets de la corrélation entre ces faits économiques, et la volonté d'affaiblir le rôle fondamental de la famille dans notre pays.

Le durcissement de la contestation ces dernières semaines est un signe qu'un corps social, de plus en plus à cran, est en marche.

Les élections municipales de mars doivent être l'occasion du retour de la famille dans le débat public.

Le maire est le seul homme politique encore apprécié des français. Tous les autres échelons de la vie politique n'ont plus la confiance de nos compatriotes.

L'équipe municipale peut, par ses choix politiques en matière d'investissement et de fonctionnement, considérablement améliorer le sort et la vie quotidienne des familles.

Familles de France, ne se positionnera pas pour un parti ou pour un autre, ce n'est pas son rôle. Mais Familles de France, veut inciter les familles à entrer dans le débat public qui se met en place à cette occasion pour solliciter de la part des candidats, des choix dont la portée aura une réelle incidence sur la vie des familles.

Donnez votre préférence aux candidats qui s'engagent dans leur programme à favoriser l'épanouissement des familles.

Que peut faire le maire et son conseil municipal ?

- Adapter la fiscalité aux familles, c'est le sens de notre action Habitaxe, pour obtenir des conseils municipaux un vote d'abattements majorés pour charges de famille.
- Favoriser la conciliation vie familiale vie professionnelle : avec la CAF comme partenaire, la commune est en effet l'acteur principal dans le choix de réaliser les équipements adaptés. Dans de nombreuses régions, le déficit en places d'accueil « petite enfance » est criant, privant les parents du libre choix.
- Améliorer l'offre scolaire et donner du sens à l'aménagement des rythmes scolaires en s'appuyant sur le tissu associatif familial, de l'éducation populaire, et du sport tout en leur donnant des moyens.
- Permettre aux familles, par des aides diverses (prises en charge par la municipalité partiellement ou totalement), d'accéder à la culture, et au sport, car investir sur ces deux axes, c'est investir sur l'avenir.
- Pour nos aînés, favoriser les liens intergénérationnels, nécessaires pour transmettre les valeurs et les compétences à la jeunesse, mais aussi pour rompre l'isolement et permettre le maintien à domicile cher à nos grands parents. Les associations sont des acteurs incontournables de ces actions d'inter génération.
- Favoriser le logement décent pour les familles, leur offrir l'opportunité d'accéder à la propriété par la mise à disposition de terrains, afin qu'elles puissent construire l'abri nécessaire à l'éducation des enfants.
- Prendre des mesures pour protéger un environnement durement éprouvé par des décennies de négligence, en assurant la promotion et le soutien d'actions de protection de cet environnement.
- Aider à l'émergence de la participation active des familles dans les choix politiques de la commune, en créant des instances de réflexion et de participation (conseil consultatif des familles)

Ces propositions non limitatives s'adressent à tous ceux qui souhaitent mener une action dynamique en faveur des familles.

Elles couvrent de nombreux domaines (finances, école, vie associative, aînés, fonctionnement participatif). Mais toutes, partent de la conviction que c'est en favorisant la responsabilisation et la participation des parents, que la commune peut devenir un véritable lieu d'épanouissement des familles.

Je vous invite à largement débattre de ces points avec les candidats aux élections municipales de vos communes et à voter pour ceux qui donneront une préférence aux familles.

Patrick Chrétien
Président de Familles de France